

Peut-on dire « A chacun sa vérité » ?

Analyse et problématisation :

« Peut-on dire » a 2 sens :

Capacité : Est-ce possible de le dire, cette formule a-t-elle un sens ?

Légitimité : A-t-on le droit de le dire, n'est-ce pas une faute morale ?

Vérité : adéquation du discours et de la réalité. Elle est supposée absolue (indépendante de la personne qui la prononce ou du contexte) et universelle (valable pour tous, en tout temps et en tout lieu).

A chacun sa vérité : L'expression peut avoir un sens modéré : chacun son chemin personnel de découverte de la vérité, ou chacun sa méthode, ou chacun sa part de connaissance de la vérité totale.

Sens radical : il n'y a pas de vérité absolue (qui ne dépende pas d'un contexte) et universelle (qui soit valable pour tous), il faut donc accepter comme vraie l'opinion de chacun.

Conséquence : la vérité n'est plus l'adéquation du discours et de la réalité, mais seulement de mon discours et de ma vision subjective de la réalité. On peut appeler cette position *relativisme* (à chaque individu - contexte - culture - époque - langue, etc. sa vérité).

- Est-ce possible de le dire ?

C'est ce que font les relativistes, par exemple Protagoras le sophiste. Cela suppose qu'un discours ne peut être dit vrai / faux que dans un contexte ou pour un individu donné. Mais est-ce qu'on peut encore parler de vérité si le discours n'exprime pas la réalité telle qu'elle est mais contient une part de subjectivité ou de présupposés culturels ?

A l'inverse, l'idée d'accéder à une vérité parfaitement absolue et objective n'est-elle pas utopique et irréaliste ?

- A-t-on le droit de le dire ?

C'est ce qui pose le problème le plus flagrant : si chacun a sa vérité, on ne peut pas condamner le mariage forcé (par exemple) comme universellement immoral, mais on doit admettre que dans certains contextes il est vrai de dire que c'est une bonne chose. Mais à l'inverse, sur quoi peut-on s'appuyer pour échapper à la diversité infinie des cultures et des morales ?

Cette rapide analyse nous indique déjà une possibilité de plan (qui est loin d'être la seule) :

Examiner les arguments en faveur du relativisme (I), puis montrer les limites de cette position et la possibilité d'une connaissance réellement objective (II), avant d'envisager les problèmes que pose le relativisme moral en (III). Le premier sens de la question est traité en I et II, le second en III.

NB : Signalons un pan du sujet qui n'a pas été exploré dans ce corrigé : le sens faible de l'expression « A chacun sa vérité », c'est-à-dire : à chacun son cheminement, son accès singulier à la vérité (et par extension à chacun sa part de la vérité). On aurait ainsi pu souligner avec Descartes l'importance pour chacun de faire le chemin qui mène à la vérité, de réfléchir et de comprendre par soi-même : « A chacun son chemin vers la vérité » (même si celle-ci est unique.) Cette dimension aurait pu faire l'objet d'un développement ponctuel, ou d'un III alternatif : ceci pour vous montrer qu'un plan donné n'épuise jamais, loin s'en faut, toutes les dimensions du sujet.

Introduction rédigée :

Si l'esclavage nous semble aujourd'hui une injustice aberrante, les Grecs du siècle de Périclès le considéraient au contraire comme naturel et inévitable. Si l'existence de Dieu est aujourd'hui questionnée par beaucoup, elle ne faisait pas de doute pour un chrétien du Moyen-Âge. Si l'évolution des espèces est désormais admise par l'ensemble de la communauté scientifique, des groupes créationnistes la rejettent fermement. Chacune des parties en présence est sincèrement convaincue de détenir la vérité, c'est-à-dire de tenir un discours qui décrit adéquatement la réalité. Mais face à une telle diversité, on peut être tenté de renoncer à chercher une vérité absolue, tant ce qui nous semble vrai paraît relatif, c'est-à-dire déterminé par notre expérience personnelle ou la culture dans laquelle nous vivons. Nos sens eux-mêmes ne nous montrent jamais tout à fait la même chose : dix témoins oculaires d'un crime en feront probablement des récits bien différents, un pianiste virtuose n'entend pas la même chose qu'un homme qui ignore tout de la musique, le café qui paraît doux à l'un semble amer à l'autre...

Mais peut-on pour autant dire « A chacun sa vérité » ? Le terme de « vérité » semble en effet perdre ici tout son sens : il ne correspond plus à une réalité extérieure et commune à tous qu'il faudrait connaître, mais désigne l'avis que chacun se fait de cette réalité. A première vue, la multiplicité infinie des opinions nous pousse logiquement vers un certain relativisme : chacun détiendrait la vérité à l'intérieur de sa culture, de sa langue, de sa perception du réel, une vérité relative. Pourtant, cette position semble en même temps vider le concept de vérité de son contenu, en interdisant toute possibilité d'un discours qui coïncide réellement avec le monde. De plus, abandonner la recherche de la vérité serait non seulement un aveu d'échec pour la connaissance, mais aussi pour le droit et la morale : il n'y aurait plus ni bien ni mal objectivement définissables, et il faudrait accepter le cannibalisme rituel ou le mariage forcé dans une société qui les juge sincèrement bons et légitimes. « A chacun sa vérité » est donc une formule lourde de conséquences.

Il nous faut en premier lieu examiner les raisons qui nous poussent à l'accepter, et donc à considérer que tout discours est nécessairement relatif. Confrontés aux limites de cette position relativiste, nous chercherons ensuite à montrer qu'il est possible de progresser vers une vérité objective à condition de suivre une méthode rigoureuse. Nous tâcherons enfin d'interroger la place du relativisme dans les sociétés démocratiques modernes, et de distinguer liberté de conscience et relativisme.

1. La variabilité des opinions semble invalider l'idée de vérité absolue.

1. Nous pensons toujours dans un contexte donné et à partir de notre expérience particulière.

Il y a trop d'écart entre les cultures, les langues, les milieux sociaux, les communautés religieuses, l'éducation de chacun pour que l'idée de vérité absolue ait un sens. Peut-être chacun a-t-il malgré tout raison dans son propre contexte et selon sa propre subjectivité ? La vérité serait alors relative et non absolue.

Argument : Un discours n'a de sens que dans un contexte linguistique et culturel donné. Or l'énoncé d'une vérité absolue devrait nécessairement être valable hors de tout contexte. Donc il est impossible d'énoncer des vérités absolues.

Connaissances : scepticisme et relativisme

2. Toute connaissance inclut des éléments subjectifs.

Toute connaissance provient des sens, or la connaissance sensible est nécessairement subjective : ce que nous voyons dépend de la constitution de nos yeux, de notre état de fatigue, de notre état de santé ou de maladie, etc. De même la langue donnée, le contexte culturel, l'expérience personnelle ou les préjugés

inconscients du sujet déforment la perception qu'il a de l'objet connu.

Connaissances : objectif / subjectif – Platon et la critique de la connaissance sensible

3. Le relativisme oublie l'unité du réel.

Les éléments subjectifs de la connaissance sont relatifs aux sujets connaissant, qui sont multiples, mais le réel à connaître lui est bien un, le même pour tous. Peut-être est-il inconnaissable (scepticisme), mais on ne peut pas dire que deux propositions contradictoires sur la même réalité soient vraies toutes les deux en même temps : soit la Terre tourne, soit elle ne tourne pas. Si tous les langages décrivent la même réalité, si nos sens nous donnent accès à un même monde, on ne peut pas dire que des énoncés dans des cultures ou des langues différentes soient absolument sans rapport ou incomparables entre eux.

De plus, même l'énoncé « A chacun sa vérité » est déjà l'affirmation d'une vérité absolue : le relativisme est une position contradictoire.

Connaissances : Platon et l'allégorie de la caverne.

2. Pourtant, on peut rechercher un savoir objectif par l'emploi d'une méthode

1. On peut atteindre la vérité universelle par la méthode.

La plupart des problèmes sur lesquels les avis divergent sont des problèmes vastes, difficiles et complexes, et la variété des opinions à leur sujet vient de ce qu'on les aborde mal, que l'on ne considère qu'une partie du problème, et de ce qu'on ne remet pas en question son opinion une fois acquise. Il est donc possible d'éviter ces difficultés par l'application d'une méthode rigoureuse.

Connaissances : Descartes, le doute méthodique et les 4 règles

2. La méthode scientifique permet d'éliminer la dimension subjective de la connaissance.

Cette recherche méthodique a donné lieu à la science moderne qui 1) cherche à éliminer toute dimension subjective de ses recherches (les croyances personnelles du chercheur, ses émotions, sa culture d'origine...). Exemple du test médical en double aveugle : on élimine les effets dus à l'effet placebo, issus des croyances et des espoirs du médecin ou du patient.

2) en passant par la quantification et la mesure.

Le scientifique ne s'appuie pas sur des sentiments subjectifs comme « il fait chaud (ou froid) » mais sur des données mesurables sur lesquelles tous peuvent s'accorder, comme la température en degrés Celsius.

Connaissances : Science – Croyance - Objectif/subjectif

3. La méthode scientifique permet de mettre à l'épreuve les explications multiples.

La science travaille en éliminant des hypothèses qui ne correspondent pas aux faits et non en démontrant définitivement des théories.

C'est pourquoi les dernières théories scientifiques ne sont pas « la vérité » pure et démontrée, mais la meilleure description que nous ayons du réel à un instant t – description toujours incomplète et sans doute partiellement fautive. On peut dire « A chaque époque ses connaissances scientifiques », mais pas « A chaque époque sa vérité » puisque ce qui était autrefois tenu pour vrai a depuis été réfuté (le géocentrisme par exemple).

Connaissances : Méthode scientifique. K. Popper.

3. Il ne faut pas dire « A chacun sa vérité » car le relativisme est dangereux pour la vie morale et politique.

1. **Défendre la liberté d'opinion semble impliquer de dire « A chacun sa vérité ».**

Dans nos sociétés démocratiques la liberté de penser, de croire, d'affirmer publiquement ce que l'on veut est un droit essentiel et bien protégé. Les peuples qui en sont privés luttent pour l'obtenir. Mais si la vérité est nécessairement une et objective, pourquoi accorder tant d'importance à ce droit de croire à des choses contradictoires, irrationnelles ou clairement fausses ? Tout simplement parce que personne, ni les communautés scientifiques, ni les universités, ni les États, ni les religions ne peuvent prétendre détenir cette vérité, quoiqu'ils tentent fréquemment de le faire. Il est donc préférable que chacun puisse croire ce qu'il pense vrai, plutôt que de laisser une entité, un parti ou même un comité de scientifiques imposer une description du réel.

Mais dans ce cas, ne faut-il pas considérer qu'au nom de la tolérance mutuelle chacun doit considérer l'opinion des autres comme des vérités au même titre que la sienne, puisque personne ne détient « la » vérité ? La liberté d'opinion ne cache-t-elle pas une forme de relativisme ?

2. **La liberté d'opinion est un droit à l'errance, pas un relativisme.**

Il ne faut pas confondre le droit de croire à la vérité d'une proposition et le fait que cette proposition est vraie. La loi protège toutes les croyances pour ne pas imposer une conception du monde qui pourrait s'avérer fausse, mais elle n'affirme pas pour autant que toutes ces croyances sont vraies, ce qui serait absurde. La liberté d'opinion peut donc être définie comme un « droit à l'errance », c'est-à-dire un droit de se tromper, de penser des choses fausses ou de rejeter la science toute entière sans être inquiété par autrui. La loi vise à protéger les *personnes* et non la vérité.

Le relativisme généralisé, en permettant aux hommes de rejeter la science, la philosophie et la logique en général au nom de leur opinion personnelle, mène en réalité au négationnisme, aux conspirationnismes de toutes sortes, et donc à la double ignorance dénoncée par Socrate. Ces tendances provoquent une méfiance généralisée et l'acceptation aveugle de certaines idéologies sans fondement, elles sont donc dangereuse pour la vie sociale, et la république les combat par l'enseignement *via* l'instruction publique.

Même la vérité universelle est cependant toujours connue d'une façon singulière par un sujet qui se l'approprie. Chacun a sa manière unique de connaître la vérité : chacun en connaît une petite partie, qu'il exprime dans sa langue et à sa manière, qu'il a apprise et comprise selon un cheminement particulier, d'où l'importance d'établir les conditions d'un dialogue honnête et fructueux entre les hommes, en garantissant le droit pour chacun d'avoir son opinion et de l'exprimer.

Connaissances : Doute généralisé et conspirationnisme. Devoir sur le dialogue. Socrate et la double ignorance.

3. Une société juste inclut nécessairement des procédures de recherche de la vérité et refuse le relativisme total.

Le cas de la recherche de la vérité dans un tribunal : quand il y a conflit entre des

personnes et que chacune conteste la version des faits de l'autre, on fait appel à des procédures permettant de garantir à la fois le droit de chacun à présenter sa version des faits, et le droit pour la victime que la vérité soit établie une fois pour toutes. Parmi ces procédures, on peut identifier le jugement par un tiers, le juge, qui ne connaît aucune des parties et n'a pas d'intérêt à favoriser l'un ou l'autre. On peut aussi citer le débat contradictoire, qui permet à chacun de défendre avec l'aide d'un avocat et de témoins sa version des faits de la façon la plus complète possible, afin que l'affaire soit tranchée en toute connaissance de cause. L'existence des tribunaux suppose donc que la diversité des versions ne suppose pas une diversité des vérités, mais au contraire qu'elles cachent une vérité unique qu'il faut mettre au jour.

Notons qu'au tribunal s'applique entre autres lois l'interdiction du mensonge sous la forme de la calomnie, de la publicité mensongère, ou encore de la manipulation psychologique : la liberté d'opinion est un droit à *l'erreur*, mais pas un droit au mensonge !

Connaissances : Vérité / erreur - mensonge. Débat / dialogue.

Conclusion :

En conclusion, nous pouvons affirmer que l'expression « A chacun sa vérité » doit être rejetée, car elle exprime un relativisme à la fois intenable et dangereux. Malgré la présence inévitable d'éléments subjectifs et de préjugés culturels dans nos connaissances, l'application d'une méthode rigoureuse associée à un effort de remise en question peut permettre de progresser vers un savoir toujours plus objectif. L'homme peut donc tendre vers la vérité absolue, à défaut de pouvoir jamais la connaître entièrement et parfaitement. Nous devons donc prendre garde de ne pas confondre la protection des droits de chacun à penser ce qu'il veut avec le relativisme généralisé qui affirmerait la vérité de toutes les opinions : tout au contraire, cette liberté a pour but de permettre aux hommes, en se confrontant à des opinions différentes, de progresser ensemble dans la recherche de la vérité, et non de se replier sur leur opinion personnelle. Un tel débat est sans aucun doute nécessaire à la recherche de la vérité, s'il est vrai que chaque homme a quelque chose à y apporter d'après son expérience et sa culture propre. En ce sens peut-être on peut dire : « A chacun sa part de vérité », aussi modeste soit-elle.